

COMPTE RENDU RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLONGES
En date du 1^{er} mars 2021 à 19H30 à la salle des fêtes de CHALLONGES

Présents : Sophie COLAS, Damien BORNENS, Jérôme LEGEROT-GERMAIN, Serge JOURNAL, Jacques BARUT, Christian BIZET, Bernadette BOCCON, Tom BORDIGONI, Lucie BRILLAT, Stéphanie DUCRUET, Lydie JACQUEMOUD, Jean-Luc KOHLER, Eddy TRANCHAND, Thomas RAINER

Excusée : Catherine DOUKMEDJIAN pouvoir Sophie COLAS

Secrétaire de mairie : Passet Anne-Sophie

Date de convocation : 22 février 2021

Secrétaire de séance : Tom BORDIGONI

Ouverture de séance : 19H30

Clôture de séance : 20H53

L'ordre du jour proposé était le suivant :

- Délibération frais d'ouverture et fermeture compteur eau potable
- Vote compte administratif
- Vote compte de gestion
- Compléments des heures pour l'entretien communal
- Travaux boulangerie
- Divers

DELIBERATION FRAIS D'OUVERTURE ET FERMETURE COMPTEUR EAU POTABLE

Madame le Maire expose qu'il y a lieu de modifier le règlement de distribution d'eau potable approuvé en date du 30 mars 2016 au niveau du paragraphe suivant :

- Chapitre 4, article 4, « la fermeture et l'ouverture »

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : d'un forfait de cinquante euros (50 €) pour l'ouverture ou la fermeture d'un compteur.

Article 2 : de modifier le règlement chapitre 4 article 4

ADOPTÉ :

à treize voix pour des membres présents

VOTE COMPTE ADMINISTRATIF COMPTE DE GESTION

Madame Le Maire expose que la trésorerie souhaitant faire des modifications le compte de gestion n'est pas disponible ce jour.

COMPLEMENTS DES HEURES POUR L'ENTRETIEN COMMUNAL

M. Serge Journal présente une synthèse des heures de l'employé communal au moyen d'un tableau détaillé décomposant son temps de travail par tâches.

Il apparaît qu'il manque environ 600 heures pour que la commune puisse bénéficier d'un meilleur entretien (entretien plus régulier des espaces publics et des trottoirs et abords du village) et que la gestion de l'eau potable soit pleinement remplie.

Deux solutions sont proposées:

- M. Jérôme Legerot-Germain propose de faire intervenir une entreprise extérieure. Coût estimé pour 450 heures = 27 000 euros.

L'entreprise intervenant avec son propre matériel.

- Mme le Maire propose le recrutement d'un employé communal complémentaire en CDD pour 600 heures réparties sur 8 mois de l'année à mi-temps, ce qui, de plus, permet de palier aux périodes de congés de l'employé titulaire. Le coût de ce nouveau poste est estimé à 10 000€ charges comprises.

Le conseil décide à 12 voix pour 2 contre 1 abstention de créer un poste d'agent technique.

CHOIX ENTREPRISE BOULANGERIE

Monsieur Damien BORNENS présente les devis pour les travaux de la boulangerie retenu par le Conseil :

- Maçonnerie 1 225,59 HT DML maçonnerie
- Carrelage 2 907 HT Alpes Seyssel carrelage
- Peinture 543,50 HT Christophe Pillard
- Charpente 6 880,37 HT entreprise Morel
- Électricité 518,36 HT LB2S

Le Conseil décide à 14 voix pour et 1 abstention de choisir ses entreprises pour les travaux de la boulangerie.

DIVERS

Mme Stéphanie Ducruet propose de visionner la vidéo d'information 'voisins vigilants'.
Le Conseil ne souhaite pas s'engager pour le moment dans ce type d'action.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures cinquante-trois minutes.

Madame Le Maire de Challonges

Sophie COLAS

